
**ABITIBI METALS CORP. ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
POUR LE POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX
MOIS CLOSES
LE 31 DÉCEMBRE 2024
(EN DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉS)**

Abitibi Metals Corp.

États intermédiaires résumés de la situation financière

(en dollars canadiens)

Non audités

	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	9 097 489 \$	15 665 569 \$
Charges payées d'avance	54 683	514 629
Sommes à recevoir	639 745	565 021
Titres négociables (note 5)	355 000	35 000
Total de l'actif courant	10 146 917	16 780 219
Actifs non courants		
Actifs d'exploration et d'évaluation (notes 4 et 9)	18 863 244	10 399 987
Total de l'actif	29 010 161 \$	27 180 206 \$
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (notes 6 et 9)	351 521 \$	1 118 663 \$
Prime sur les actions accréditatives (notes 7 et 11)	1 705 669	2 385 309
Total des passifs courants	2 057 190	3 503 972
Passif à long terme		
Passifs d'impôt différé	1 109 340	1 109 340
Total des passifs	3 166 530	4 613 312
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)	28 354 757	25 495 131
Bons de souscription (note 7)	269 346	269 346
Réserve (notes 7 et 8)	1 106 596	462 067
Déficit	(3 887 068)	(3 659 650)
Total des capitaux propres	25 843 631	22 566 894
Total du passif et des capitaux propres	29 010 161 \$	27 180 206 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Nature des activités et continuité d'exploitation (note 1)

Engagement (note 11)

[Événement subséquent \(note 12\)](#)

Abitibi Metals Corp.

États intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(en dollars canadiens)

Non audités

	Trimestre clos le 31 décembre 2024	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Semestre clos le 1 décembre 2024	Semestre clos le 1 décembre 2023
Charges				
Consultation (note 9)	44 500 \$	96 943 \$	104 000 \$	100 693 \$
Frais administratifs et généraux (note 9)	55 288	8 498	67 097	17 274
Relations avec les investisseurs	219 413	101 138	385 145	101 138
Honoraires de professionnels (note 9)	35 456	39 766	57 812	55 739
Frais réglementaires	14 351	8 489	19 918	11 274
Paiements fondés sur des actions (notes 7, 8 et 9)	102 990	-	644 529	103 845
Résultat net d'exploitation	(471 998)	(254 834)	(1 278 501)	(389 963)
Autres postes				
Reprise des primes accréditatives (notes 7 et 11)	484 078	79 038	679 640	80 648
(Pertes) / gains sur titres négociables (note 5)	(187 500)	40 000	(255 000)	40 000
Produits tirés d'options (note 4)	173 211	-	279 330	-
Produits d'intérêts	154 948	12 129	347 113	24 891
	624 737	131 167	1 051 083	145 539
Résultat net et résultat global de la période	152 739 \$	(123 667) \$	(227 418) \$	(244 424) \$
Résultat net par action de base et dilué	0,00 \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué	113 893 447	67 390 601	111 961 267	63 836 903

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Abitibi Metals Corp.

États intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

Non audités

	Nombre d'actions	Capital- actions	Bons de souscription	Réserves	Déficit	Total
Solde au 30 juin 2023	60 283 204	5 622 427 \$	60 866 \$	391 239 \$	(1 496 258) \$	44 578 274 \$
Actions émises contre une somme en espèces, nettes	28 997 596	13 829 321	174 121	-	-	14 003 442
Prime sur les actions accréditives	-	(1 085 714)	-	-	-	(1 085 714)
Exercice d'options d'achat d'actions	3 000 000	253 845	-	(103 845)	-	3 150 000
Exercice des bons de souscription	2 676 500	508 141	(17 466)	-	-	490 675
Actions émises pour les actifs d'exploration et d'évaluation	3 164 160	1 234 022	-	-	-	1 234 022
Bons de souscription expirés	-	-	(38 567)	-	38 567	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	103 845	-	103 845
Résultat net et résultat global pour la période	-	-	-	-	(244 424)	(244 424)
Solde au 31 décembre 2023	98 121 460	20 362 042 \$	178 954 \$	391 239 \$	(1 702 115) \$	19 230 120 \$
Solde au 30 juin 2024	110 029 087	25 495 131 \$	269 346 \$	462 067 \$	(3 659 650) \$	22 566 894 \$
Actions émises pour les actifs d'exploration et d'évaluation	7 728 720	2 859 626	-	-	-	2 859 626
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	644 529	-	644 529
Résultat net et résultat global pour la période	-	-	-	-	(227 418)	(227 418)
Solde au 31 décembre 2024	117 757 807	28 354 757 \$	269 346 \$	1 106 596 \$	(3 887 068) \$	25 843 631 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

	Semestre clos le 31 décembre 2024	Semestre clos le 31 décembre 2023
Activités d'exploitation		
Résultat net de la période	(227 418) \$	(244 424) \$
Ajustements pour :		
Paiements fondés sur des actions	644 529	103 845
Reprise des primes accréditatives	(679 640)	(80 648)
Perte sur titres négociables	255 000	(40 000)
Produits tirés d'options	(279 330)	-
Variations du fonds de roulement hors trésorerie :		
Sommes à recevoir	(74 724)	(56 385)
Charges payées d'avance	459 946	(609 655)
Créditeurs et charges à payer	(94 333)	195 051
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (affectés aux activités d'exploitation)	4 030	(732 216)
Activités d'investissement		
Actifs d'exploration et d'évaluation	(6 572 110)	(623 687)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(6 572 110)	(623 687)
Activités de financement		
Émission d'actions contre somme en espèces, nettes	-	14 003 442
Options de souscription d'actions exercées	-	150 000
Bons de souscription exercés	-	490 675
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	-	14 644 117
Variation nette de la trésorerie	(6 568 080)	13 288 214
Trésorerie au début de la période	15 665 569	1 012 964
Trésorerie à la clôture de la période	9 097 489 \$	14 301 178 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts perçus sur la trésorerie	347 113 \$	24 891 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	204 203 \$	88 842 \$
Actions émises dans le cadre de l'acquisition des actifs d'exploration et d'évaluation	2 859 626 \$	1 234 022 \$
Actions reçues en contrepartie des actifs d'exploration et d'évaluation	575 000 \$	10 000 \$
Options et bons de souscription échus transférés au déficit	- \$	3 315 \$
Impôts payés en espèces	- \$	- \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

1. Nature des activités et continuité d'exploitation

Abitibi Metals Corp. (la « Société ») a été constituée en vertu de la Business Corporations Act de la Colombie-Britannique le 21 septembre 2018. La Société a pour activités l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Le 14 février 2020, la Société a déposé un prospectus d'admissibilité et est devenue un émetteur assujéti dans les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Les actions ordinaires de la Société ont commencé à se négocier à la Bourse des valeurs canadiennes (la « CSE ») le 9 mars 2020 sous le symbole boursier « GSK ». Le 13 octobre 2023, la Société a changé de nom, passant de Goldseek Resources Inc. à Abitibi Metals Corp. et son symbole boursier sur la CSE est devenu « AMQ ». Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 1231, rue Huron, à London (Ontario) N5Y 4L1, Canada.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, ce qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible. Les valeurs de réalisation peuvent être sensiblement différentes des valeurs comptables telles qu'elles sont présentées et ces états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être apportés aux valeurs comptables et au classement des actifs et des passifs si la Société n'était pas en mesure de poursuivre ses activités.

La Société aura besoin de financements supplémentaires pour poursuivre le développement de ses propriétés d'exploration, s'acquitter des frais généraux et de ses dettes à leur échéance. Bien que la Société ait réussi à obtenir des financements par actions dans le passé, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir et à des conditions acceptables pour la direction. Ces événements et conditions indiquent une incertitude importante susceptible de jeter un doute sérieux sur la capacité de la Société à poursuivre son activité à titre d'entreprise en exploitation.

De nombreux facteurs externes peuvent avoir une incidence négative sur la main-d'œuvre, les économies et les marchés financiers à l'échelle mondiale. Il est impossible pour la Société de prédire la durée ou l'ampleur des résultats défavorables de ces facteurs externes ainsi que leur effet sur les activités de la Société ou sa capacité à lever des fonds.

2. Mode de présentation et déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »), en utilisant des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les normes « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ils ont été établis en utilisant les mêmes principes comptables et méthodes de calcul que les états financiers annuels les plus récents pour l'exercice clos le 30 juin 2024, sauf pour ce qui est mentionné à la note 3. Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités du trimestre et du semestre clos le 31 décembre 2024 ont été examinés et autorisés aux fins de publication par le conseil d'administration le 3 mars 2025.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, à l'exception de certains instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

La préparation de ces états financiers conformément aux normes IFRS nécessite que la direction procède à certaines prévisions comptables cruciales. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans l'application des conventions comptables de la Société. Les domaines qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers sont présentés dans la note 3.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Estimations et jugements comptables

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite que la Société fasse des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. La direction de la Société repasse en revue ces estimations et les hypothèses sous-jacentes de manière continue, en se fondant sur l'expérience et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives à des événements futurs jugées raisonnables dans les circonstances. Les révisions des estimations sont ajustées de manière prospective dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées.

Les estimations et les hypothèses par rapport auxquelles il est fort probable d'apporter des ajustements significatifs des actifs et des passifs au cours des périodes comptables futures comprennent :

- La valeur recouvrable de ses actifs d'exploration et d'évaluation : La direction détermine s'il est probable que les coûts d'exploration et d'évaluation engagés soient recouverts par l'exploration et la mise en valeur ou la vente réussies de l'actif faisant l'objet de l'examen. En outre, l'évaluation consistant à déterminer s'il existe des réserves récupérables du point de vue économique, est en soi un processus d'estimation. Les estimations et les hypothèses formulées peuvent changer si de nouvelles données se présentent. Si, après la capitalisation des dépenses, des données suggérant que la récupération des dépenses est improbable deviennent disponibles, le montant capitalisé est radié dans les états des résultats et du résultat global de la période au cours de laquelle les nouvelles données deviennent disponibles.

Jugements importants :

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite que la Société exerce son jugement, en dehors de celui portant sur les estimations, lors de l'application des méthodes comptables. Les jugements les plus importants émis dans les états financiers de la Société sont les suivants :

- La capacité de la Société à poursuivre son exploitation et l'existence d'événements ou de conditions susceptibles de générer une forte incertitude.
- Actifs et passifs d'impôts différés : L'évaluation de la provision pour impôts différés est soumise à des incertitudes liées au calendrier des événements futurs et aux changements de législation, de taux d'imposition et d'interprétation par les autorités fiscales. L'estimation des impôts différés comprend l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur la base d'une appréciation de la capacité de la Société à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes par rapport aux bénéfices imposables futurs avant l'expiration de ces déductions. Aux fins du calcul de l'impôt différé, la direction détermine s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne soit pas réalisée. La réalisation finale des actifs d'impôts différés dépend de la génération de bénéfices imposables futurs, qui dépend à son tour de la découverte, de l'extraction, de la mise en valeur et de la commercialisation réussies des réserves minérales. Si l'évaluation par la direction de la capacité de la Société à utiliser les déductions fiscales futures change, la Société serait tenue de comptabiliser plus ou moins d'actifs d'impôts différés, et les provisions ou recouvrements d'impôts futurs pourraient être affectés.

Normes comptables publiées, mais non encore en vigueur.

La Société a examiné les normes comptables ou les amendements aux normes comptables existantes qui ont été publiés mais dont les dates d'entrée en vigueur sont ultérieures et a déterminé que ceux-ci ne sont pas applicables ou ne devraient pas avoir d'incidence notoire sur ses états financiers.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

4. Actifs d'exploration et d'évaluation

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, les activités de la Société en matière d'actifs d'exploration et d'évaluation étaient les suivantes :

	Bonanza	Horizon	Southern Arm	Val D'Or North	Beschefer	B26	Total
Solde au 30 juin 2023	1 075 477 \$	648 099 \$	130 658 \$	155 218 \$	2 263 021 \$	-	\$ 4 272 473 \$
Acquisition	-	-	-	-	1 536	1 289 913	1 291 449
Dépenses d'exploration :							
Consultation	15 123	880	723	8 312	12 666	348 425	386 129
Forage	-	-	-	-	677 761	3 661 466	4 339 227
Géométrage et géophysique	-	-	-	-	-	149 515	149 515
Subventions gouvernementales	-	-	-	-	(28 806)	-	(28 806)
Perte de valeur	(10 000)	-	-	-	-	-	(10 000)
Solde au 30 juin 2024	1 080 600	648 979	131 381	163 530	2 926 178	5 449 319	10 399 987
Acquisition	-	-	-	-	-	2 909 626	2 909 626
Dépenses d'exploration :							
Consultation	7 084	1 600	-	759	35 667	384 169	429 279
Forage	-	-	-	-	76 682	5 031 570	5 108 252
Géométrage et géophysique	-	-	-	-	-	311 770	311 770
Récupération	-	-	(131 381)	(164 289)	-	-	(295 670)
Solde au 31 décembre 2024	1 087 684 \$	650 579 \$	- \$	164 290 \$	3 038 527 \$	14 086 454 \$	18 863 244 \$

4. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété Bonanza

La propriété Bonanza est située près de la municipalité de Senneterre, au Québec. Le 11 octobre 2018, la Société a signé une convention d'achat avec Delford Investments Inc., Jonathon Deluce (chef de la direction de la Société), Bradel Properties Ltd. (un actionnaire de la Société) et Delinks Holdings Ltd. (un actionnaire de la Société) (collectivement, les « vendeurs de la propriété Bonanza ») pour acheter la propriété, y compris les droits de superficie, les droits miniers et les biens personnels ainsi que les permis associés à la propriété Bonanza. Aux termes de la convention, la Société était tenue d'émettre 6 000 000 actions en contrepartie pour régler le prix d'achat de 300 000 \$. Outre l'émission des actions en contrepartie, la Société a également accordé aux vendeurs de la propriété Bonanza une redevance indivise égale à 3,0 % du rendement net de la fonderie (« RNF ») pour toute production provenant de la propriété Bonanza.

Le 6 juin 2023, la Société a conclu une convention d'option avec Mabel Ventures Inc. (« Mabel »), une société ouverte de la Colombie-Britannique, aux termes de laquelle Mabel a le droit d'acquérir une participation de 51 % dans le projet Bonanza. Aux termes de la convention d'option :

- Mabel peut acquérir une participation de 25 % dans le projet en engageant 100 000 \$ de dépenses et en émettant 500 000 actions ordinaires à la Société (reçues, voir note 5) au plus tard le 31 décembre 2023.
- À la suite de l'acquisition de la participation initiale de 25 % dans le projet, Mabel pourra acquérir une participation supplémentaire de 26 % en engageant des dépenses de 150 000 \$ au plus tard le 31 décembre 2024.

Dans le cas où Mabel exercerait la totalité ou une partie de l'option, à la fin de la période d'option, les parties établiront une coentreprise pour faire avancer le développement du projet.

Propriété Horizon

Propriété Horizon 1

La propriété Horizon 1 est située près de la municipalité de Wabikoba Lake, en Ontario. Le 22 février 2019, la Société a signé une convention d'achat avec quatre parties, dont deux sont liées à des administrateurs (collectivement, les « vendeurs de la propriété Horizon 1 »), pour l'achat de la propriété, y compris les droits de superficie, les droits miniers, les biens personnels et les permis associés à la propriété. Aux termes de la convention, la Société était tenue d'émettre 3 500 000 actions en contrepartie pour régler le prix d'achat de 175 000 \$. Outre l'émission des actions en contrepartie, la Société a également accordé aux vendeurs de la propriété Horizon 1 une redevance indivise égale à 3,0 % du RNF pour toute production provenant de la propriété Horizon 1.

Propriété Horizon 2

La propriété Horizon 2 est située près de la municipalité de Wabikoba Lake, en Ontario. Le 22 février 2019, la Société a signé une convention d'achat avec North American Exploration Inc. (le « vendeur de la propriété Horizon 2 »), pour l'achat de la propriété, y compris les droits de superficie, les droits miniers, les biens personnels et les permis associés à la propriété. Aux termes de la convention, la Société était tenue d'émettre 150 000 actions en contrepartie pour régler le prix d'achat de 7 500 \$. Lors de l'émission des actions en contrepartie, la Société a également accordé aux vendeurs de la propriété Horizon 2 une redevance indivise égale à 3,0 % du RNF pour toute production provenant de la propriété Horizon 2.

4. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété Horizon North-West

La Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Horizon North-West le 21 juillet 2020. La propriété est assujettie à un RNF de 3 %. Conformément à l'entente définitive, la Société a émis 40 000 actions d'une valeur de 16 200 \$. La Société peut acheter la moitié des redevances sur le RNF en tout temps pour 1 500 000 \$ aux titulaires des redevances héritées.

La propriété Horizon 1, la propriété Horizon 2 et la propriété Horizon Nord-West sont collectivement désignées la propriété Horizon.

Propriété Southern Arm

Le 22 avril 2020, la Société a acquis la propriété Southern Arm par jalonnement direct. Le 26 mai 2020, la Société a acquis huit autres claims de Midland Exploration Inc. (« Midland »). L'entente pour l'acquisition de la propriété est la suivante :

- Les huit claims ont été acquis dans le cadre d'une entente d'échange de propriétés avec Midland, aux termes de laquelle la Société a échangé sa propriété de Quévillon Nord (voir ci-dessous). La Société a accordé à Midland une redevance de 2 % sur le RNF sur la propriété avec une option de rachat de 1 % pour 1 million de dollars. Midland a accepté d'assumer la redevance de 2 % sur le RNF payable sur la propriété Quévillon Nord, tel qu'il est décrit ci-dessous :
- La Société a acquis la propriété Quévillon Nord le 12 mai 2020. Conformément à une entente définitive, la Société a acquis une participation de 100 %, sous réserve d'une redevance de 2 % sur le RNF, dans la propriété Quévillon Nord auprès de deux vendeurs qui possédaient la propriété à 50 % chacun, et un vendeur était une société sous le contrôle du chef de la direction de la Société. Les modalités de l'achat étaient les suivantes :
 - Au moment de l'acceptation de la CSE, payer 1 000 \$ en espèces (payés) et émettre 15 000 actions de la Société (émises avec une juste valeur de 4 500 \$);
 - La Société peut acheter 1 % (ou 1/2) du RNF en tout temps pour 1 million de dollars. Il a été convenu que la redevance serait assumée par Midland aux termes de l'entente d'échange de propriétés.

Le 17 juillet 2024, la Société a conclu une convention d'option avec Usha Resources Ltd. (« USHA »), aux termes de laquelle l'USHA a le droit d'acheter une participation de 100 % dans la propriété Southern Arm, sous réserve d'un RNF de 2 %. Conformément aux modalités de la convention d'option, USHA peut exercer l'option d'acquérir la propriété en :

- émettant 2 500 000 actions à la date d'entrée en vigueur de la convention;
- émettant 2 500 000 actions au plus tard à la date anniversaire de l'entrée en vigueur de la convention;
- en engageant 2 000 000 \$ en frais d'exploration au plus tard le deuxième anniversaire de la date d'entrée en vigueur de la convention.

Propriété Val-D'Or Nord

En novembre 2020, la Société a acquis la propriété Val-D'Or Nord par jalonnement direct.

Le 5 octobre 2024, la Société a conclu une convention d'option avec Forty Pillars Mining Corp. (« Forty »), aux termes de laquelle Forty a le droit d'acheter une participation de 100 % dans la propriété Val-d'Or Nord, sous réserve d'un RNF. Conformément aux modalités de la convention d'option, Forty peut exercer l'option d'acquérir la propriété en :

- émettant 2 500 000 actions à la date d'entrée en vigueur de la convention (fait);
- émettant 2 500 000 actions au plus tard six mois après la date d'entrée en vigueur de la convention;

-
- en engageant 3 000 000 \$ en frais d'exploration au plus tard le deuxième anniversaire de la date d'entrée en vigueur de la convention.

4. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété Beschefer

En février 2021, la Société a conclu une convention d'option pour acquérir 100 % de la propriété Beschefer auprès de Wallbridge Mining Company Limited. Conformément aux modalités de la convention d'option, la Société peut exercer l'option d'acquérir la propriété en :

- engageant des dépenses d'exploration d'un montant de 3 000 000 \$, réparties comme suit :
 - 500 000 \$ au plus tard au premier anniversaire (engagés);
 - 1 250 000 \$ cumulés au plus tard le deuxième anniversaire (engagés);
 - 3 000 000 \$ cumulés au plus tard le quatrième anniversaire.
- émettant 4 283 672 actions ordinaires de la Société comme suit :
 - 750 000 actions ordinaires à la suite de la signature de l'entente (émises);
 - 750 000 actions ordinaires au premier anniversaire (émises);
 - 750 000 actions ordinaires au deuxième anniversaire (émises);
 - 2 033 672 actions ordinaires au quatrième anniversaire.

La propriété Beschefer est assujettie à un RNF de 1 % et de 2 % sur toute production commerciale future.

En février 2023, la Société a acquis 100 % des claims supplémentaires agrandissant la propriété Beschefer. En contrepartie, la société a effectué un paiement en espèces de 5 000 \$ et a émis 600 000 actions ordinaires (évaluées à 27 000 \$). Les claims supplémentaires sont assujettis à un RNF de 2 %, dont la moitié peut être achetée en tout temps pour 1 000 000 \$.

B26

Le 15 novembre 2023, la Société a signé une entente définitive (l'« entente définitive ») pour acquérir jusqu'à 80 % du gisement B26 (« B26 ») de SOQUEM Inc. (« SOQUEM »). Conformément aux modalités de l'entente définitive, la Société a le droit d'obtenir une participation de 80 % dans le gisement B26 au moyen d'une option en deux phases :

Afin d'obtenir une participation indivise de 50 % dans B26,

- effectuer un paiement en espèces de 50 000 \$ et émettre 5 % du total des actions ordinaires émises et en circulation de la Société à la date d'entrée en vigueur de l'entente définitive (remplie);
- effectuer un paiement en espèces de 50 000 \$, compléter les actions à 9,9 % en fonction du total des actions émises et en circulation au premier anniversaire de la date d'entrée en vigueur, et engager 1 000 000 \$ en travaux d'exploration au total au plus tard le premier anniversaire de la date d'entrée en vigueur de l'entente définitive (fait);
- effectuer un paiement en espèces de 100 000 \$, compléter les actions à 9,9 % en fonction du total des actions émises et en circulation le 15 novembre 2025 et engager 4 000 000 \$ en travaux d'exploration au total au plus tard le 15 novembre 2025;
- effectuer un paiement en espèces de 200 000 \$, compléter les actions à 9,9 % en fonction du total des actions émises et en circulation le 15 novembre 2027 et engager 7 500 000 \$ en travaux d'exploration au total au plus tard le 15 novembre 2027.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

Afin d'exercer l'option d'acquérir une participation supplémentaire de 30 % pour une participation totale indivise de 80 % dans la propriété B26 :

4. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

B26 (suite)

- La Société financera et livrera une évaluation économique préliminaire, au sens du Règlement 43-101;
- émettra des actions pour porter la participation totale de SOQUEM à 9,9 % des actions ordinaires;
- effectuer un paiement en espèces de 1 000 000 \$ moins la réduction calculée ci-après;
- engager des dépenses en travaux d'exploration supplémentaires de 7 000 000 \$ pour la propriété B26 dans les trois ans suivant l'exercice de l'option de 50 %.

La Société déterminera la valeur des actions émises pour porter la participation de SOQUEM à 9,9 % en se fondant sur la moyenne pondérée des 10 jours précédant la date d'émission, qui sera déduite du montant de 1 000 000 \$ en espèces requis ci-dessus.

Le projet sera converti en coentreprise, la Société prenant en charge 80 % des dépenses futures de développement et SOQUEM, 20 %.

La propriété B26 est assujettie à un RNF de 2 % accordé à SOQUEM. La Société a le droit de racheter 1 % du droit au RNF pour 2 000 000 \$.

5. Titres négociables

Tous les titres négociables détenus par la Société ont été acquis par le biais d'options sur biens et d'opérations de vente.

	31 décembre 2024	30 juin 2024
Solde à l'ouverture de la période	35,000 \$	- \$
Entrées (i)(ii)(iii)	575 000	10 000
Profit latent (perte latente)	(255 000)	25 000
	355 000 \$	35 000 \$

- Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la Société a reçu 500 000 actions de Mabel Ventures Inc., évaluées à 10 000 \$ au moment de la réception, pour la propriété Bonanza (voir note 4).
- Au cours du semestre clos le 31 décembre 2024, la Société a reçu 2 500 000 actions de Usha Resources Ltd., évaluées à 237 500 \$ au moment de la réception, pour la propriété Southern Arm (voir note 4).
- Au cours du semestre clos le 31 décembre 2024, la Société a reçu 2 500 000 actions de Forty Pillars Mining Corp., évaluées à 337 500 \$ au moment de la réception, pour la propriété Val-D'Or Nord (voir note 4).

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et les charges à payer de la société sont principalement constitués de montants dus au titre d'achats liés aux activités d'exploitation générales.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

	31 décembre 2024	30 juin 2024
Créditeurs	303 360 \$	999 758 \$
Charges à payer	48 161	118 905
	351 521 \$	1 118 663 \$

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

7. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

b) Émis

	Nombre d'actions	Capital-actions
Solde au 30 juin 2023	60 283 204	5 622 427 \$
Actions émises contre une somme en espèces, nettes (i)(iii)	28 997 596	13 829 321
Prime sur les actions accréditatives (i)(ii)	-	(1 085 714)
Options de souscription d'actions exercées	3 000 000	253 845
Bons de souscription exercés	2 676 500	508 141
Actions émises pour les actifs d'exploration et d'évaluation	3 164 160	1 234 022
Solde au 31 décembre 2023	98 121 460	20 362 042
Solde au 30 juin 2024	110 029 087	25 495 131 \$
Actions émises pour les actifs d'exploration et d'évaluation	7 728 720	2 859 626
Solde au 31 décembre 2024	117 757 807	28 354 757 \$

- i) Le 15 décembre 2023, la Société a émis 14 592 834 actions ordinaires au prix de 0,30 \$ par action pour un produit brut de 4 377 850 \$. La Société a payé des commissions d'intermédiaire totalisant 9 450 \$ et émis 31 500 bons de souscription de courtier. Chaque bon de souscription de courtier peut être exercé à raison de 0,30 \$ par action pour une période de 24 mois.

La juste valeur des 31 500 bons de souscription de courtier a été estimée à 12 792 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options, sur la base des hypothèses de marché suivantes : taux de rendement des actions de 0 %, taux sans risque de 3,94 %, durée de vie prévue de 2 ans et volatilité prévue de 152 %.

- ii) Le 28 décembre 2023, la Société a émis 13 571 429 actions accréditatives d'organismes de bienfaisance à 0,70 \$ par action et 833 333 actions accréditatives à 0,60 \$ par action, pour un produit brut de 10 000 000 \$. La Société a comptabilisé une prime au titre du passif lié aux actions accréditatives de 1 085 714 \$ au moment du financement. La Société a payé des commissions d'intermédiaire totalisant 364 958 \$ et émis 365 751 bons de souscription de courtier. Chaque bon de souscription de courtier peut être exercé à raison de 0,70 \$ par action pour une période de 24 mois.

La juste valeur des 365 751 bons de souscription de courtier a été estimée à 161 329 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options, sur la base des hypothèses de marché suivantes : taux de rendement des actions de 0 %, taux sans risque de 3,92 %, durée de vie prévue de 2 ans et volatilité prévue de 152 %.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

7. Capital-actions (suite)

c) Options d'achat d'actions

Le 1^{er} mai 2019, la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions, en vertu duquel le conseil d'administration peut attribuer des options aux administrateurs, employés et consultants de la Société. Le nombre maximal d'options d'achat d'actions pouvant être émises a été fixé à 10 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le prix d'exercice ne peut être inférieur au cours de clôture des actions le jour précédant immédiatement la date d'attribution et la date d'expiration d'une option ne peut être postérieure au dixième anniversaire de la date d'attribution.

Le tableau ci-dessous récapitule les changements apportés aux options d'achat d'actions de la Société pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 :

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 30 juin 2023	2 950 000	0,19 \$
Exercées	(3 000 000)	0,05
Octroyées (i)(ii)	4 000 000	0,06
Expirées	(550 000)	0,40
Solde au 31 décembre 2023	3 400 000	0,14 \$
Solde au 30 juin 2024	3 300 000	0,21 \$
Octroyées (iii)(iv)(v)(vi)	1 750 000	0,40
Solde au 31 décembre 2024	5 050 000	0,28 \$

- i) Le 4 septembre 2023, la Société a attribué 3 000 000 options d'achat d'actions à des consultants de la Société. Les options d'achat d'actions autorisent le porteur de l'option à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,05 \$ par action pour une période de deux ans à compter de la date d'attribution, les droits étant immédiatement acquis. La juste valeur des options sur actions a été estimée à 103 845 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options. Ce modèle s'est basé sur les hypothèses de marché actuelles suivantes : taux de rendement prévu des actions de 0 %, taux sans risque de 4,55 %, durée de vie prévue de 2 ans et volatilité prévue de 140 %.
- ii) Le 27 octobre 2023, la Société a attribué 1 000 000 options d'achat d'actions à un consultant de la Société. Les options d'achat d'actions autorisent le porteur de l'option à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,10 \$ par action pour une période de deux ans à compter de la date d'attribution, les droits étant immédiatement acquis. La juste valeur des options sur actions a été estimée à 69 240 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options. Ce modèle s'est basé sur les hypothèses de marché actuelles suivantes : taux de rendement prévu des actions de 0 %, taux sans risque de 4,58 %, durée de vie prévue de 2 ans et volatilité prévue de 140 %.
- iii) Le 31 juillet 2024, la Société a attribué 50 000 options d'achat d'actions à un consultant de la Société. Les options d'achat d'actions autorisent le porteur de l'option à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,40 \$ par action pour une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, les droits étant immédiatement acquis. La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée à 11 113 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options. Ce modèle s'est basé sur les hypothèses de marché actuelles suivantes : taux de rendement prévu des actions de 0 %, taux sans risque de 3,46 %, durée de vie prévue de 2 ans et volatilité prévue de 148 %.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

7. Capital-actions (suite)

c) Options d'achat d'actions (suite)

- iv) Le 21 août 2024, la Société a attribué 300 000 options d'achat d'actions à un consultant de la Société. Les options d'achat d'actions autorisent le porteur de l'option à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,40 \$ par action pour une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, les droits étant immédiatement acquis. La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée à 75 097 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options. Ce modèle s'est basé sur les hypothèses de marché actuelles suivantes : taux de rendement prévu des actions de 0 %, taux sans risque de 3,25 %, durée de vie prévue de 2 ans et volatilité prévue de 147 %.
- v) Le 27 août 2024, la Société a attribué 1 050 000 options d'achat d'actions à un administrateur et à des consultants de la Société. Les options d'achat d'actions autorisent le porteur de l'option à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,40 \$ par action pour une période de cinq ans à compter de la date d'attribution, les droits étant immédiatement acquis. La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée à 380 931 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options. Ce modèle s'est basé sur les hypothèses de marché actuelles suivantes : taux de rendement prévu des actions de 0 %, taux sans risque de 2,94 %, durée de vie prévue de 5 ans et volatilité prévue de 137 %.
- vi) Le 30 octobre 2024, la Société a attribué 350 000 options d'achat d'actions à un consultant de la Société. Les options d'achat d'actions autorisent le porteur de l'option à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,40 \$ par action pour une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, les droits étant immédiatement acquis. La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée à 97 668 \$ au moment de l'attribution, selon le modèle Black-Scholes d'évaluation des options. Ce modèle s'est basé sur les hypothèses de marché actuelles suivantes : taux de rendement prévu des actions de 0 %, taux sans risque de 3,09 %, durée de vie prévue de 2 ans et volatilité prévue de 143 %.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions susceptibles d'exercice et en circulation au 31 décembre 2024 :

Date d'expiration	Prix d'exercice (\$)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options en cours
15 février 2025	0,15	0,13	1 600 000
27 octobre 2025	0,10	0,82	1 000 000
31 juillet 2026	0,40	1,58	50 000
21 août 2026	0,40	1,64	300 000
30 octobre 2026	0,40	1,83	350 000
30 janvier 2029	0,50	4,08	700 000
27 août 2029	0,40	4,66	1 050 000
	0,28	1,98	5 050 000

La réserve représente la juste valeur des options sur actions jusqu'à ce que les paiements fondés sur des actions soient exercés, moment où le montant correspondant sera transféré au déficit.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

7. Capital-actions (suite)

d) Bons de souscription

Ci-après, un aperçu des opérations sur bons de souscription et du nombre de bons de souscription en circulation :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 30 juin 2023	3 936 499	0,28 \$
Exercées	(2 483 999)	0,19
Expirées	(1 000 000)	0,57
Solde au 31 décembre 2023	452 500	0,13 \$
Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2024	-	- \$

Il n'y a pas de bons de souscription en circulation au 31 décembre 2024.

e) Bons de souscription de courtier

Ci-après, un aperçu des opérations sur bons de souscription de courtier et du nombre de bons de souscription de courtier en circulation :

	Nombre de bons de souscription de courtier en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 30 juin 2023	419 109	0,28 \$
Exercées	(192 500)	0,15
Émises	397 251	0,67
Expirées	(174 109)	0,45
Solde au 31 décembre 2023	449 751	0,61 \$
Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2024	642 801	0,74 \$

Le tableau suivant présente les bons de souscription de courtier en circulation au 31 décembre 2024 :

Date d'expiration	Prix d'exercice (\$)	Nombre de bons de souscription de courtier en circulation
15 décembre 2025	0,30	31 500
28 décembre 2025	0,70	365 751
9 avril 2026	0,86	245 550
	0,74	642 801

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

8. Unités d'actions incessibles (« UAI »)

	UAI en circulation
Solde au 30 juin 2023, au 31 décembre 2023 et au 30 juin 2024	-
Émises (i)	259 300
Solde au 31 décembre 2024	259 300

- i) Le 21 août 2024, la Société a attribué 259 300 UAI à certains de ses consultants dans le cadre de son régime d'UAI. Les droits sous-jacents à 59 300 de ces UAI s'acquerront un an après la date d'attribution, et les droits sous-jacents à 200 000 UAI s'acquerront immédiatement.

9. Transactions entre parties liées

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Trimestre clos le 31 décembre 2024	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Semestre clos le 31 décembre 2024	Semestre clos le 31 décembre 2023
Consultation (i)	9 500 \$	3 750 \$	19 000 \$	7 500 \$
Frais de consultation inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	78 000	15 000	156 000	30 000
Honoraires professionnels (ii)	11 430	5 723	21 014	11 376
Frais administratifs et généraux (ii)	5 893	10 201	7 395	13 586
Paiements fondés sur des actions	-	-	126 977	-
	104 823 \$	34 674 \$	330 386 \$	62 462 \$

- i) Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 décembre 2024, la Société a engagé des frais de consultation de 9 500 \$ et de 19 000 \$, respectivement (3 750 \$ et 7 500 \$, respectivement, en 2023), et a versé à une société contrôlée par le chef de la direction des frais de consultation de 78 000 \$ et de 156 000 \$, respectivement (15 000 \$ et 30 000 \$, respectivement, en 2023) qui ont été inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation.
- ii) Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a versé des honoraires de professionnels et des frais généraux et administratifs de 17 323 \$ et de 28 409 \$, respectivement (15 924 \$ et 24 962 \$, respectivement) à Marrelli Support Services Inc., à DSA Filing Services Limited et à Marrelli Trust Company Limited (collectivement, le « groupe Marrelli ») pour un employé du groupe Marrelli qui agit à titre de chef des finances de la Société et pour des services de tenue de livres, de dépôt réglementaire et d'agent des transferts. Au 31 décembre 2024, un montant de 531 \$ était dû au groupe Marrelli (1 616 \$ au 30 juin 2024) et ce montant a été comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer.

Les montants à payer à des personnes apparentées ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et sont payables à vue.

Abitibi Metals Corp.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

résumés pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

Non audités

10. Information sectorielle

La Société a un seul secteur d'activité, à savoir l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités d'exploration de la Société ont été menées au Canada.

11. Engagement

Dans le cadre du financement par actions accréditatives de 2024, la Société s'est engagée à payer des frais d'exploration au Canada admissibles (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu [Canada]) totalisant 5 109 022 \$ d'ici au 31 décembre 2025. Si la Société n'engage pas les frais admissibles requis, elle sera tenue d'indemniser les porteurs d'actions accréditatives pour tout impôt et autres coûts qu'ils doivent payer parce que la Société n'a pas engagé les frais requis.

Au 31 décembre 2024, la Société doit engager environ 5 058 000 \$ de frais d'exploration admissibles d'ici le 31 décembre 2025.

12. Événement subséquent

Le 4 février 2025, la Société a annoncé la nomination de Laurent Eustache au poste de vice-président exécutif et de Christopher Haldane au poste de vice-président des relations avec les investisseurs. Dans le cadre de cette nomination, la Société a attribué 250 000 options de souscription d'actions à M. Eustache. Ces options peuvent être exercées au prix de 0,35 \$ par action sur une période de cinq ans.